



Rentrée 2018/2019

Elèves et étudiants – 1^{ère} année de formation

secteurs sanitaire et travail social

Vous êtes lauréat(e) du concours d'entrée, vous pouvez déposer votre demande d'aide régionale d'études (bourse) sur le portail :



AIDES REGIONALES
formation

<https://aidesformation.regionpaca.fr>

Date butoir :

dans le mois suivant la parution des résultats

Votre demande fera l'objet d'une validation par votre établissement

① Pour toute information

A partir du site : <https://aidesformation.regionpaca.fr>

Une permanence dédiée : au 04 91 57 55 02 du lundi au jeudi